

Image not found or type unknown



Fin conge parental ma societe a déménage, j'ai 2h30 de transport

Par **betty28**, le **12/02/2008** à **16:17**

Mon congé parental se termine, je dois reprendre mon travail mais entre temps ma société a déménagé et moi aussi j'ai déménagé je reprends mon travail j'aurai 2heures 30 de trajet à faire rien que pour aller.

Je ne sais pas quoi faire ?

Je me demande si mon employeur peut me licencier ou si je fais un abandon de poste. Car si je donne ma démission je n'aurai aucun droit aux assedics.